

**PAULINE PIC, MATHIEU LANDRIAULT,
FRÉDÉRIC LASSERRE ET STÉPHANE ROUSSEL,
*L'ARCTIQUE ET LE SYSTÈME INTERNATIONAL:
SÉCURITÉ, GOUVERNANCE ET ÉCONOMIE,*
1^{ÈRE} ÉD, QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC, 2024**

Rasha Hamade

Détentrice d'un baccalauréat de sciences politiques l'Université McGill et d'une Maîtrise de droit international à l'Université for Peace, mandatée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

Loin d'être un désert glacé dépourvu de vie ou d'utilité pour l'humanité, l'Arctique apparaît comme un espace de connexion planétaire, rappelant qu'au-delà des frontières étatiques, certains enjeux relèvent d'une responsabilité collective¹. Les tensions géopolitiques actuelles en font une « proie »² convoitée par de nombreux États. C'est précisément ce que met en lumière l'ouvrage collectif *L'Arctique et le système international*³, publié en août 2024 et long de 315 pages, qui propose une analyse approfondie à différentes échelles et sous divers angles disciplinaires.

Fruit du travail de dix-sept chercheurs spécialisés en géopolitique, sécurité, climat, droit et économie arctiques, cet ouvrage rassemble principalement des contributions issues d'institutions canadiennes. Placé sous la direction de Pauline Pic⁴, Mathieu Landriault⁵, Frédéric Lasserre⁶ et Stéphane Roussel⁷,

-
1. Mathieu Landriault et al, « Introduction : La région arctique et le système international » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 1 aux pp 1–2 [Landriault et al].
 2. Quentin Martel, « L'Arctique, une zone géographique en proie à des tensions géopolitiques avec la Russie » (4 octobre 2024), en ligne : <ras-nsa.ca> [perma.cc/8E3L-2G9E].
 3. Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024.
 4. Pauline Pic est docteure en géographie et chercheure postdoctorale à l'École supérieure d'études internationales de l'Université Laval. Ses travaux de recherche portent principalement sur les dynamiques scalaires de la gouvernance arctique. Elle s'intéresse aussi aux processus de gouvernance des communs avec un intérêt particulier pour les questions liées à l'océan Arctique central, à l'espace et aux fonds marins. Pauline Pic, « Chapitre 1 : L'échelle arctique dans le système international » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2024, 11 à la p 11.
 5. Mathieu Landriault est le directeur de l'Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique (OPSA). Il enseigne à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa et à l'École d'études de conflits de l'Université Saint-Paul. Ses recherches portent principalement sur les médias et l'opinion publique quant aux questions de sécurité et de la souveraineté arctiques ainsi que sur l'évolution de la gouvernance dans la région arctique. Landriault et al, *supra* note 1 à la p 1.
 6. Frédéric Lasserre est professeur depuis 2001 au Département de géographie de l'Université Laval (Québec), et dirige le Conseil québécois en études indopacifiques (CREIP). Ancien directeur de projet chez ArcticNet, il a mené de nombreuses recherches dans le domaine de la gestion de l'eau, au sujet de l'Arctique, en géopolitique des transports et sur les politiques de la Chine en Arctique. Frédéric Lasserre et Alexandra Cyr, « Chapitre 12 : La dynamique de la navigation commerciale en Arctique » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 265 à la p 265.
 7. Stéphane Roussel est professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Ses travaux portent principalement sur la politique de sécurité du Canada, notamment en ce qui a trait à l'Arctique, ainsi que sur la culture stratégique de la société canadienne. Il a aussi acquis une expertise en histoire militaire et en théories des relations internationales. Balthazar Stengelin, Laurent Borzillo et Stéphane Roussel, « Chapitre 3 : Guerre, militarisation et

figures établies des études arctiques et des relations internationales au Canada, il témoigne d'un effort collectif soutenu.

L'objectif central consiste à dépasser l'*a priori* d'isolement de l'Arctique afin de l'inscrire dans la dynamique plus large du système international, et de « documenter l'origine des phénomènes qui se produisent dans l'Arctique »⁸. Cette démarche conduit à interroger certains préjugés persistants sur la région. D'une part, elle révèle l'interdépendance étroite entre les disciplines mobilisées et leur influence réciproque. D'autre part, elle montre que l'Arctique constitue désormais un véritable théâtre de « jeux géopolitiques »⁹ menés à distance par les grandes puissances. La lecture de l'ouvrage s'avère d'autant plus pertinente dans le contexte géopolitique actuel marqué, d'abord, par le conflit entre l'Ukraine et la Russie, qui a accentué l'isolement diplomatique de cette dernière; ensuite, par la montée des tensions internationales favorisant la militarisation de la région; en outre, par la compétition pour l'exploitation des ressources, illustrée notamment par l'intérêt affiché par l'administration Trump à renforcer l'influence américaine dans l'Arctique, via le Canada ou le Groenland; enfin, par la propagation de la désinformation liée aux changements climatiques sur les réseaux sociaux.

Les auteurs s'adressent non seulement à la communauté universitaire qui, sous l'angle politique, juridique, géopolitique ou environnemental, s'intéresse à l'Arctique, mais également à tout lecteur désireux d'obtenir une vue d'ensemble des enjeux régionaux et internationaux. L'approche théorique, marquée par une forte interdisciplinarité, mobilise aussi bien le droit international que l'analyse géopolitique. Par une lecture à la fois réaliste et constructiviste du système international, l'ouvrage explore notamment la gouvernance environnementale et le rôle des communautés locales et autochtones dans la région arctique.

L'Arctique et le système international se structure en quatre parties réparties sur treize chapitres, suivis d'une brève conclusion. Le propos est régulièrement appuyé par des tableaux et des cartes de la région, et chaque chapitre se clôt par une bibliographie, renforçant ainsi la rigueur scientifique de l'ensemble.

compétition: L'exceptionnalisme arctique et ses nuances » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international: sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 73 à la p 73 [Stengelin, Borzillo et Roussel].

8. Landriault et al, *supra* note 1 aux pp 1, 3; Pauline Pic et al, « Conclusion » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international: sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 307 à la p 307 [Pic et al, « Conclusion »].
9. Pauline Pic et al, « Conclusion », *ibid.*

« La présence humaine demeure clairsemée, les ressources difficiles d'accès et encore peu rentables, le commerce inexistant, la guerre aussi impossible que sans objet »¹⁰. C'est sur cet *a priori* d'isolement et de déconnexion de l'Arctique que s'ouvre l'introduction, avant que les auteurs n'en proposent une remise en question systématique en analysant ses interactions complexes avec le système international. L'accent est mis sur l'interdépendance entre dynamiques internes (peuples autochtones, fonte des glaces, militarisation) et influences externes (changements climatiques, guerre en Ukraine, pressions géopolitiques). Cette introduction conduit naturellement à une série de questions annonçant les développements à venir : quelles sont les marges d'action des acteurs régionaux face aux structures globales qui façonnent l'Arctique ? L'« exceptionnalisme arctique »¹¹ constitue-t-il désormais un concept dépassé ? Quel rôle le droit international joue-t-il dans la régulation des enjeux propres à la région ? Quelles tensions émergent autour du contrôle des routes maritimes et de l'exploitation des ressources naturelles ?

Sous la plume de Pauline Pic, le premier chapitre aborde la question de l'échelle arctique dans le système international. Si la définition de l'Arctique peut paraître évidente, elle se révèle en réalité particulièrement complexe, tant il s'agit d'« un espace aux contours flous, à la croisée de régions qui elles, sont bien délimitées »¹². Pour montrer comment l'Arctique s'est progressivement constitué comme une entité distincte, mais à la fois indéfinie et dépendante de son environnement, l'auteure mobilise l'analyse des différentes échelles qui structurent les rapports de pouvoir et d'exclusion. Elle identifie d'abord l'Arctique comme une échelle régionale émergente et cohérente, articulée autour d'intérêts transnationaux et environnementaux, délimitée par un « gradient de nordicité »¹³ et institutionnalisée par le Conseil de l'Arctique. Ensuite, elle souligne la pluralité des représentations de la région selon les acteurs : pour les communautés autochtones, il s'agit avant tout de territoires traditionnels de coopération, tandis que pour les États arctiques, l'Arctique devient un instrument de légitimation d'une vision circumpolaire¹⁴. Enfin, pour les États non arctiques, la région est appréhendée comme un espace aux frontières flexibles, traversée par une convergence de flux et d'enjeux globaux. L'analyse se conclut sur l'idée d'un processus scalaire marqué par une interdépendance

10. Landriault et al, *supra* note 1 à la p 1.

11. *Ibid* à la p 4.

12. Pic, *supra* note 4 à la p 12.

13. *Ibid* à la p 15.

14. *Ibid* aux pp 17–19.

complexe, où se superposent tensions diplomatiques, enjeux sécuritaires, transformations accélérées et isolement croissant de la Russie¹⁵.

Le deuxième chapitre, rédigé par Reinard Pienitz¹⁶, se consacre aux manifestations des changements climatiques dans l'Arctique. L'auteur souligne notamment l'augmentation des températures, « quatre fois supérieure à celle du reste de la planète »¹⁷, la fonte accélérée de la banquise, le dégel du pergélisol, l'érosion des sols et la libération de gaz à effet de serre, autant de phénomènes aux répercussions majeures. Celles-ci incluent une météorologie devenue imprévisible, l'accélération du réchauffement planétaire et une capacité réduite d'absorption du dioxyde de carbone, avec l'océan Arctique au cœur de ces dynamiques. Du point de vue des communautés autochtones, le décalage des cycles migratoires et le bouleversement des écosystèmes compromettent la préservation des pratiques et modes de subsistance traditionnels. Ces transformations fragilisent non seulement leur savoir intergénérationnel, mais aussi leur santé mentale, révélant la dimension humaine et culturelle des impacts climatiques¹⁸. Pienitz propose une analyse systémique des manifestations du changement climatique en Arctique, en parcourant l'atmosphère, la cryosphère, l'hydrosphère, la lithosphère, la biosphère et la vie des peuples autochtones. Il insiste sur l'interdisciplinarité et l'interdépendance de ces sphères, qui ne peuvent être appréhendées isolément, car elles assurent ensemble l'équilibre fragile de la région. En conclusion, il recommande d'adopter une réponse davantage flexible, contextualisée et ancrée au niveau local¹⁹.

15. *Ibid* aux pp 19–26.

16. Reinard Pienitz est professeur au Département de géographie de l'Université Laval depuis 1994. Les recherches interdisciplinaires de son laboratoire se concentrent sur l'utilisation de marqueurs biostatigraphiques et géochimiques comme indicateurs des changements environnementaux dans les archives de sédiments lacustres et fluviaux des régions tempérées et arctiques ainsi que dans les écosystèmes marins côtiers. Reinhard Pienitz, « Chapitre 2: Comment se manifestent les changements climatiques dans l'Arctique? » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international: sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 31 à la p 31.

17. *Ibid* à la p 32.

18. *Ibid* aux pp 32–35.

19. *Ibid* aux pp 35–56.

Le troisième chapitre, rédigé par Balthazar Stengelin²⁰, Laurent Borzillo²¹ et Stéphane Roussel²², se penche sur les thématiques de la guerre, de la militarisation et de la compétition dans l'Arctique. Les auteurs s'attachent à nuancer, voire à remettre en cause, l'idée d'un exceptionnalisme arctique qui aurait longtemps protégé la région des conflits internationaux. Les limites de cette conception apparaissent avec une particulière acuité à travers la militarisation historique de la zone et, plus récemment, à la suite de l'invasion de l'Ukraine en 2022, événement ayant conduit à l'isolement diplomatique de la Russie. L'Arctique, loin d'avoir été un espace pacifié, a longtemps constitué un « théâtre de combat »²³ et de rivalités impériales, notamment entre la Russie, la Suède et le Royaume-Uni. Au fil du temps, il s'est transformé en un espace progressivement militarisé sous l'effet des dynamiques géopolitiques mondiales. Après une courte phase de stabilité, la remilitarisation s'est intensifiée à partir des années 2010²⁴. L'invasion de l'Ukraine a marqué un tournant en réinscrivant l'Arctique comme un théâtre potentiel de confrontation stratégique entre grandes puissances, en particulier entre la Russie et les États-Unis, avec la Chine comme acteur émergent²⁵.

Dans le quatrième chapitre, Laurent Borzillo, Balthazar Stengelin et Stéphane Roussel examinent l'Arctique à travers le prisme de la théorie de la transition de la puissance. Développée par Abramo Fimo Kenneth Organski et Jacek Kugler, cette approche part de l'hypothèse qu'un système international hiérarchisé est structuré autour d'une puissance dominante qui assure le maintien de l'ordre²⁶. Les moments de transition de puissance, lorsque l'hé-

-
20. Après des études en physique, Balthazar Stengelin s'est découvert une passion pour la langue, la culture et la littérature russes. Il est titulaire d'une maîtrise en études européennes, russes et eurasiennes de l'Université Carleton, et il a travaillé sur la question de la militarisation de l'Arctique des points de vue canadien et russe. Ses champs d'intérêt le portent vers l'histoire militaire et les relations entre l'Occident et la Russie. Stengelin, Borzillo et Roussel, *supra* note 7.
21. Laurent Borzillo est chercheur postdoctoral à l'École nationale d'administration publique et chercheur invité au Centre Canadien d'études allemandes et européennes (CCÉAE) de l'Université de Montréal. Il consacre ses recherches actuelles à l'évolution de l'architecture sécuritaire de politisation des enjeux de défense ainsi qu'à la diffusion des narratifs pro-russes dans les médias occidentaux et à l'occasion des échéances électorales. *Ibid.*
22. *Ibid.*
23. *Ibid* à la p 86.
24. *Ibid* à la p 85.
25. *Ibid* à la p 86.
26. Laurent Borzillo, Balthazar Stengelin and Stéphane Roussel, « Chapitre 4 : L'impact des changements de distribution de la puissance sur l'Arctique : vers une réhabilitation de la théorie de la transition de la puissance » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 95 à la p 98.

gémonie existante est contestée par une puissance ascendante, constituent alors des périodes de vulnérabilité propices aux conflits. Appliquée à l'Arctique, cette théorie amène les auteurs à distinguer entre hégémonie régionale et hégémonie mondiale. La Russie y apparaît comme un hégémon régional, en raison de sa centralité géographique, de son héritage historique et de ses atouts économiques, tandis que les États-Unis sont présentés comme l'hégémon global²⁷. La Chine, pour sa part, est qualifiée de puissance émergente : bien qu'elle cherche à accroître son influence dans l'Arctique, elle ne manifeste pas d'insatisfaction vis-à-vis de l'ordre international établi²⁸. Dès lors, les auteurs concluent à un risque limité de conflit majeur dans la région, celui-ci étant contenu par l'équilibre relatif des puissances et l'absence de contestation frontale de l'ordre mondial.

Le cinquième chapitre, rédigé par Olga V Alexeeva²⁹ et Frédéric Lasserre³⁰, analyse les répercussions de la guerre en Ukraine sur l'Arctique. Les auteurs mettent en lumière le rapprochement sino-russe dans la région, accentué par les sanctions occidentales contre Moscou. Celui-ci se traduit par une coopération énergétique renforcée, notamment à travers les projets Yamal LNG et Arctic LNG 2, qui instaurent une forme d'interdépendance stratégique, bien que son avenir demeure incertain. Si la Chine considère l'Arctique comme un atout pour le développement de ses routes maritimes globales, le partenariat reste toutefois limité. L'absence de projets conjoints concernant la route maritime du Nord, ainsi que la « neutralité ambiguë »³¹ de Pékin face au conflit ukrainien illustrent une coopération certes résiliente, mais politiquement fragile et délicate.

Le sixième chapitre, signé par Camille Escudé³², propose une analyse de la géopolitique du Conseil de l'Arctique et de la centralité de la géographie dans

27. *Ibid.*

28. *Ibid* aux pp 103–04.

29. Olga V Alexeeva est professeure d'études chinoises à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ses domaines d'expertise et intérêts de recherche incluent la stratégie de la Chine en Arctique, les contraintes structurelles et les dimensions stratégiques des relations sino-russes, les corridors de transport et les projets de connectivité régionale en Asie. Olga V Alexeeva et Frédéric Lasserre, « Chapitre 5 : Les échos de la guerre en Ukraine en Arctique : Nouveaux défis et contraintes du partenariat sino-russe dans la région polaire » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 109 à la p 109.

30. *Ibid.*

31. *Ibid* à la p 125.

32. Camille Escudé est docteure en science politique, relations internationales, et professeure agrégée de géographie. Elle est directrice du Centre de recherches politiques de l'Institut d'études

les dynamiques politiques. L'auteure met en évidence les rapports de pouvoir entre une pluralité d'acteurs – États, ONG, peuples autochtones et organisations internationales – dont les interactions locales et globales façonnent un « espace pacifié »³³. Issu du changement de perception consécutif à la fin de la guerre froide, le Conseil de l'Arctique fonctionne moins comme une instance décisionnelle que comme un « forum de socialisation »³⁴, favorisant le dialogue entre acteurs aux intérêts divergents. Sa gouvernance repose sur une combinaison de savoirs scientifiques, techniques et autochtones, la participation de certains acteurs constituant un levier d'action politique susceptible de renforcer leur influence à d'autres échelles³⁵.

Le septième chapitre, rédigé par Thierry Rodon³⁶, met en lumière la place centrale des peuples autochtones dans les enjeux de sécurité en Arctique. L'auteur déconstruit l'image persistante d'un « désert arctique » relevant de « l'imaginaire occidental »³⁷, en rappelant la présence historique des communautés autochtones et leur longue exclusion des structures étatiques, jusqu'à une période récente. Rodon souligne que, dans un contexte où l'Arctique est gouverné par le « Sud », le processus de décolonisation a conduit à des trajectoires différenciées : indépendance formelle pour certains, comme l'Islande et le Groenland, et luttes pour l'autodétermination interne pour d'autres, notamment au Canada et en Russie. Dans tous les cas, ces peuples cherchent à établir des espaces d'autonomie adaptés à leurs réalités³⁸. L'auteur décrit ainsi un processus de décolonisation circumpolaire touchant l'Alaska, le Canada, le

politiques (IEP) Madagascar, attachée au Centre de recherches internationales de Sciences Po, Paris. À l'interface des relations internationales et de la géographie, ses recherches portent sur la coopération politique et l'intégration régionale en Arctique. Camille Escudé, « Chapitre 6 : Une géopolitique du Conseil de l'Arctique : Quand le politique (dé)fait l'espace géographique » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2024, 133 à la p 133.

33. *Ibid* à la p 134.

34. *Ibid* à la p 140.

35. *Ibid* aux pp 140–48.

36. Thierry Rodon est professeur titulaire au Département de science politique de l'Université Laval, titulaire de la Chaire de recherche INQ sur le développement durable du Nord et codirecteur du laboratoire international Science, environnements, sociétés et activités minières (SESAM). Il a publié quatre livres sur les enjeux autochtones au Canada. Thierry Rodon, « Chapitre 7 : Les peuples autochtones au cœur des enjeux de sécurité en Arctique » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2024, 155 à la p 155.

37. *Ibid*.

38. *Ibid* à la p 156.

Groenland, la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie³⁹. Ce processus est traversé par des enjeux multiples : pressions environnementales, questions de souveraineté, exploitation des ressources extractives aux effets ambivalents, et participation des peuples autochtones aux processus décisionnels concernant l'Arctique⁴⁰.

Le huitième chapitre, rédigé par Émilie Canova⁴¹, analyse la montée en puissance des intérêts de l'Union européenne (UE) dans l'Arctique, renforcés par son élargissement vers le Nord. En tant qu'entité politico-institutionnelle singulière, fondée sur le partage des compétences et la poursuite de l'intérêt général supranational, l'UE élabore une politique arctique transversale et multiscale, laquelle suppose l'adoption d'une position commune pour déployer une action cohérente⁴². Bien que l'UE ne bénéficie pas du statut officiel d'observateur au sein du Conseil de l'Arctique, elle participe activement aux dynamiques régionales à travers divers formats de coopération. En s'appuyant sur ses atouts dans la pêche et le transport maritime, l'UE s'affirme comme un acteur maritime légitime dans l'océan Arctique central⁴³. Elle exerce également une influence normative et économique dans une région hautement stratégique⁴⁴. Toutefois, son approche multilatérale est parfois perçue comme un facteur de déstabilisation, susceptible de menacer l'équilibre fragile de la gouvernance régionale et de porter atteinte aux droits des peuples autochtones⁴⁵.

Le neuvième chapitre, rédigé par Kristin Bartenstein⁴⁶, adopte une perspective juridique sur l'intégration de l'Arctique dans le système mondial.

39. *Ibid* aux pp 158–66.

40. *Ibid* aux pp 166–73.

41. Émilie Canova est doctorante au Scott Polar Research Institute (SPRI) de l'Université de Cambridge, sous la direction du professeur Richard Powell. Elle travaille sur les relations entre l'Arctique et l'Union européenne à travers des perspectives de construction régionale et de géopolitique critique ainsi que des représentations (cartes, imaginaires). Émilie Canova, « Chapitre 8 : Entre bien commun de l'humanité et région géopolitique concurrente : Que représente l'Arctique pour l'Union européenne ? » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2024, 177 à la p 177.

42. *Ibid* aux pp 178–84.

43. *Ibid* aux pp 185–88.

44. *Ibid* aux pp 188–90.

45. *Ibid* aux pp 191–94.

46. Kristin Bartenstein est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval. Elle enseigne le droit international public général, le droit international de la mer et la méthodologie de la recherche juridique. Ses travaux de recherche portent principalement sur les régimes juridiques internationaux applicables à l'Arctique et accessoirement sur la théorie du

L'auteure met en lumière le rôle central du droit international, en particulier dans la régulation des usages de la mer liés à la navigation, à la pêche et à l'exploitation des ressources des fonds marins⁴⁷. Elle montre que la trajectoire géopolitique de l'Arctique se situe à l'intersection de deux dynamiques : d'une part, l'articulation entre le droit des États et le droit de la mer ; d'autre part, l'influence des contingences politiques propres aux relations internationales⁴⁸. C'est dans cet entrelacement entre normes juridiques et rapports de force que se construit l'intégration progressive de l'Arctique au système international.

Le dixième chapitre, rédigé par Florian Vidal⁴⁹, s'attache à analyser l'extractivisme en Arctique comme reflet des transformations industrielles mondiales. L'auteur présente la région comme une « extension vers de nouveaux territoires d'un système économique qui se mondialise »⁵⁰, qu'il s'agisse de l'exploitation minière, du développement pétrogazier ou de l'extraction du charbon. Historiquement, l'activité extractive en Arctique a d'abord été motivée par des finalités militaires, notamment durant la Seconde Guerre mondiale, avant de prendre une dimension stratégique avec la « révolution minière » soviétique. Aujourd'hui, elle connaît un nouvel essor, porté par la mondialisation, la transition énergétique et la compétition géoéconomique croissante autour des métaux critiques⁵¹. L'Arctique apparaît ainsi comme un espace à la fois périphérique et central, où s'expérimentent les dynamiques contemporaines de l'économie mondiale.

Le onzième chapitre, rédigé par Alf Håkon Hoel⁵², s'intéresse à la pêche et à l'aquaculture dans la région arctique, en mettant en évidence leur importance

droit. Kristin Bartenstein, « Chapitre 9 : L'intégration de l'Arctique au système mondial : Une perspective juridique » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2024, 201 à la p 201.

47. *Ibid* aux pp 201–09.

48. *Ibid* à la p 219.

49. Florian Vidal est chercheur à la University of Tromsø – The Arctic University of Norway. Il est également chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain (LIED), CNRS UMR 8236, université Paris Cité ainsi qu'au Centre Russie/Eurasie de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Enfin, il est membre du projet de recherche ANR relatif aux métaux stratégiques coordonné par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM, France). Florian Vidal, « Chapitre 10 : L'extractivisme en Arctique : un miroir des évolutions industrielles planétaires » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international : sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presse de l'Université de Québec, 2024, 225 à la p 225.

50. *Ibid*.

51. *Ibid* à la p 230.

52. Alf Håkon Hoel est professeur de droit et de politique des océans au Norwegian College for Fishery Science de la University of Tromsø – The Arctic University of Norway. Il a publié de

à l'échelle mondiale. Tous les États arctiques figurent en effet parmi les grands producteurs et exportateurs de poissons, ce qui confère à la région un rôle stratégique dans l'approvisionnement alimentaire global. La gouvernance des ressources halieutiques en Arctique repose sur un cadre juridique articulé autour de la *Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer*⁵³ et le travail de la *Commission des Pêches de l'Atlantique du Nord-Est*⁵⁴. Elle combine ainsi des responsabilités nationales avec une coopération scientifique internationale, dans le but de promouvoir une gestion durable des ressources. Cette gouvernance doit néanmoins s'adapter à un contexte marqué par l'accélération des changements climatiques, la perte de biodiversité et l'évolution des pratiques, notamment le développement croissant de l'aquaculture.

Le douzième chapitre, rédigé par Frédéric Lasserre et Alexandra Cyr⁵⁵, porte sur la navigation commerciale en Arctique. Les auteurs soulignent que, malgré les perturbations liées à la pandémie de COVID-19, à la guerre en Ukraine et au rôle central des hubs russes, la navigation connaît une croissance soutenue⁵⁶. Celle-ci est principalement liée à l'exploitation des ressources dans les zones canadienne, groenlandaise et surtout russe. En revanche, le trafic de transit demeure limité, entravé à la fois par des obstacles géophysiques et par des contraintes politiques. Pour contourner ces difficultés, les compagnies maritimes misent sur le développement de hubs de transbordement situés en zone subarctique. Si ce modèle est aujourd'hui largement dominé par la Russie, il reste marqué par une forte incertitude et freiné par des tensions géopolitiques persistantes, ce qui compromet sa stabilité à long terme.

nombreux ouvrages sur la coopération en matière de gestion des pêches dans les régions subarctique et arctique. Il a également travaillé dans la diplomatie et dans l'administration publique sur la gestion des ressources naturelles, et occupe un poste de chercheur associé au Norwegian Institute of Marine Research. Alf Håkon Hoel, « Chapitre 11: La pêche et l'aquaculture dans la région arctique » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international: sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2024, 245 à la p 245.

53. *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer*, 10 décembre 1982, 1833 RTNU 3 (entrée en vigueur: 16 novembre 1994).
54. *Convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique du Nord-Est*, 18 novembre 1980, 1285 RTNU 129 (entrée en vigueur: 17 mars 1982).
55. Alexandra Cyr est analyste en transport maritime au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec. Elle détient une maîtrise en études internationales de l'Université Laval. Frédéric Lasserre et Alexandra Cyr, « Chapitre 12: La dynamique de la navigation commerciale en Arctique » dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international: sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2024, 265 à la p 265.
56. *Ibid* aux pp 265–66.

Le treizième et dernier chapitre, rédigé par Michael Delaunay⁵⁷, Mathieu Landriault⁵⁸ et Jean-François Savard⁵⁹, s'intéresse à l'impact des infrastructures et des réseaux d'influence mondiaux sur l'Arctique. Les auteurs mettent en évidence le déficit d'infrastructures numériques dans la région, qui limite l'accès à Internet, freine la participation politique des communautés locales et accentue leur isolement économique et informationnel. Cette situation résulte en grande partie de choix technologiques et politiques privilégiant les solutions satellitaires plutôt que la fibre optique, orientation fortement encouragée par les États-Unis⁶⁰. Si les réseaux sociaux sont mobilisés localement comme outils d'entraide et d'activisme, l'influence des dynamiques externes et la marginalisation des voix arctiques maintiennent la région à la périphérie des grands débats mondiaux. Cette marginalisation contribue non seulement à restreindre son poids politique et normatif, mais elle favorise également la diffusion de désinformation, notamment par le biais des discours climatosceptiques circulant sur Twitter.

L'ouvrage s'achève en soulignant une « intégration [...] à sens unique »⁶¹, marquée par la multiplication des acteurs externes et la faible influence des communautés autochtones et locales, reflet d'« une relation très asymétrique entre le système mondial et la région »⁶². En définitive, qu'il s'agisse d'un expert en quête d'une vision d'ensemble ou d'un lecteur curieux souhaitant découvrir la géopolitique arctique, *L'Arctique et le système international* s'impose comme

57. Michael Delaunay a défendu sa thèse doctorale en science politique en 2021 sur le thème du rôle des télécommunications dans l'Arctique canadien comme outil de pouvoir pour les populations locales de contrôle pour les autorités canadiennes. Il publie en 2023 un livre, *Les Inuit connectés*, aux Presses de l'Université Laval, et ses recherches portent aujourd'hui sur les projets de câbles sous-marins dans l'Arctique et notamment sur leur possible usage double civil et militaire dans la région. Michael Delaunay, Mathieu Landriault et Jean-François Savard, « Connectivité et présence en ligne », dans Pauline Pic et al, dir, *L'Arctique et le système international: sécurité, gouvernance et économie*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2024, 289 à la p 289.

58. Landriault et al, *supra* note 1 à la p 1.

59. Détenteur d'un doctorat (PhD) en science politique de l'Université Carleton, Jean-François Savard est professeur agrégé à l'École nationale d'administration publique (ENAP) depuis 2006, où il enseigne l'analyse et la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. Ses travaux de recherche portent sur les questions de politique autochtones, plus particulièrement sur l'autonomie gouvernementale autochtone, les relations entre les communautés autochtones et les administrations publiques du Québec et du Canada, et sur le fédéralisme. Delaunay, Landriault et Savard, *supra* note 55.

60. *Ibid* à la p 294.

61. Pic et al, « Conclusion », *supra* note 8 à la p 310.

62. *Ibid*.

une œuvre qui met en lumière, avec succès, la richesse historique, stratégique et géopolitique de l'Arctique. La diversité des spécialisations des auteurs – en sécurité, géographie et science politique – leur permet de mobiliser une complémentarité disciplinaire précieuse, renforçant leur volonté commune de dépeindre l'Arctique comme un système profondément interconnecté⁶³. La forte présence d'auteurs affiliés à des institutions canadiennes et nordiques confère par ailleurs à l'ouvrage un regard informé « de l'intérieur », tout en conservant une posture critique vis-à-vis des puissances arctiques étudiées.

Certaines limites apparaissent néanmoins. Les lacunes scientifiques engendrées par les tensions géopolitiques, en particulier celles liées au conflit russo-ukrainien, ne sont qu'esquissées alors qu'elles mériteraient un développement plus substantiel. Un chapitre dédié aurait été justifié au regard de leur incidence directe sur la compréhension de l'Arctique, sur l'accès à des sources fiables et sur la lutte contre la désinformation. De même, l'exploration des stratégies adoptées par les institutions et de la réponse d'autres États face aux restrictions imposées à la recherche scientifique aurait enrichi la réflexion. Malgré ces réserves, l'ouvrage se distingue comme l'un des rares travaux en langue française consacrés à un sujet d'envergure internationale. Rédigé par des experts issus d'institutions situées au cœur des puissances arctiques concernées, il offre une vision multidisciplinaire, panoramique et nuancée.

63. *Ibid* à la p 310.